

> KINÉSITHÉRAPIE PÉDIATRIQUE

ATOUTS

- > Apporter les éléments indispensables pour permettre une **prise en charge cohérente**, complémentaire et globale des différentes pathologies de l'enfant
- > Offrir un **enseignement de qualité** au sujet des **indications**, limites et **modalités d'application des traitements** de kinésithérapie adaptés aux principales affections infantiles
- > Développer une **connaissance large des autres techniques de soins** afin de faciliter l'intégration au sein d'équipes pluridisciplinaires
- > **Certifiat** reconnu **QPP**
- > **Accrédité Pro-Q-Kiné** (24 points par module)
- > **Agréé Chèque-Formation** (jusque 266 chèques)

RESPONSABLES ACADÉMIQUES

RESPONSABLE ACADÉMIQUE ULB

Pr. Gaël DEBOECK

Faculté des Sciences de la Motricité ULB

RESPONSABLE ACADÉMIQUE UCL

Pr. Philippe MAHAUDENS

Institut de Recherche Expérimentale et Clinique UCL

PUBLIC

- > Porteurs d'un diplôme de master en kinésithérapie et réadaptation

Toutes les admissions s'effectuent sur base d'un dossier.



Depuis le 1 janvier 2015 & suivant l'arrêté royal du 22/04/14, les **titulaires d'un diplôme en kinésithérapie** ont la possibilité de demander un **agrément pour 6 qualifications professionnelles particulières (QPP)**.



Il est essentiel pour le kinésithérapeute de maintenir et de renforcer continuellement la **qualité**. C'est pourquoi un système d'**amélioration de la qualité** a été mis en place. Les kinésithérapeutes qui répondent aux critères peuvent bénéficier d'une **prime de qualité INAMI** d'une valeur de **2.000€** & être repris dans le **REGISTRE DE LA QUALITÉ** (plateforme digitale ouverte au grand public).

EN PRATIQUE



44 jours - en journée

Les jeudis, vendredis et samedis
Programme sur 18 mois



ULB Campus Erasme

Anderlecht



Certificat Complet - 4000 euros

Module 1 - 800 euros

Module 2 - 1300 euros

Module 3 - 1100 euros

Module 4 - 1300 euros



Les Chèques-Formation permettent de bénéficier d'une aide financière pour **se former**. D'une valeur de 30€, il correspond à 1 heure de formation pour laquelle vous bénéficiez d'un **subside de 15€**. Le nombre de chèques par **année civile dépend du statut** (indépendant à titre principal ou complémentaire) **ou de la taille de l'entreprise**.

INSCRIPTION

<http://helsci.ulb.be>

CONTACT

02/555 85 17

helsci@ulb.be

[facebook/ULBHeLSci](https://www.facebook.com/ULBHeLSci)

